



## AVANT PROGRAMME

### I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : **DOMAINE DE SIDI BERNI**

Date : **24 - 25 MARS 2026**

Lieu : **DOMAINE DE SIDI BERNI - SIDI BETTACHE**

CSO 1\*    CSO 2\*    CSO 3\*    CND    CNDE    Coupe du Trône

### II - CONDITIONS GENERALES

#### **POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX**

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

*Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres*

Le Président de l'événement



Rabat, le 23 FEV. 2026

Approuvé par la FRMSE



Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

### III- INFORMATIONS GENERALES

#### *1 - Organisateur*

Nom : **DOMAINE DE SIDI BERNI**

Adresse : Route secondaire 224 Sidi Bettache km 13 Skhirat

Téléphone : 06 52 70 59 63

Email : d.berni21@gmail.com

#### *2 - Comité d'organisation*

Président de l'événement : **CHERIF MOULAY ABDALLAH ALAOUI**

Secrétariat du concours : Abderrahim Emmissa tel : 06.52.70.59.67 – Sofia Essakhi tel : 06.52.70.59.74

#### *3 - Directeur de l'événement*

Nom : **SAAD BENSALAH**

Téléphone : 06.52.70.59.63

Email : s.equichasse@gmail.com

Fax :

#### *4 - Médecin de service*

Nom : Protection civile

Téléphone :

#### *5 - Délégué Vétérinaire (concours)*

Nom : Dr Ahmed MABROUK

Téléphone : 06.61.49.49.61

#### *6- Permanence Vétérinaire*

Nom : Dr Abdelghafour KAROUM

Téléphone : 06.61.17.05.97

#### *7- Maréchal ferrant*

Nom : RAHLI Tarik- Téléphone : 06.77.99.03.57

### IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

#### *1- Carrière de Concours*

Dimension : 120 X 60

Type de sol : Sol équestre

#### *2- Carrière de détente*

Dimension : 65 X 60

Type de sol : Sol équestre

#### *3- Ecuries*

Type de boxes : Démontables

Dimensions boxes : 3m/3m

Prix des boxes : Gratuit

Responsable Hébergement : Mustapha Ouazza : 06.61.07.55.60 - Mehdi Ezzaghwany 06.28.53.45.74



#### 4 - Programme

Date d'ouverture des écuries : **Lundi 23 MARS 2026 de 8h à 19h**

N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	MARDI 24/03/2026	10 H	4 ANS Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
2	MARDI 24/03/2026		5 ANS Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
3	MARDI 24/03/2026		Barbe & Arabe-Barbe Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1 (3ch/cav)
4	MARDI 24/03/2026		Nés et Elevés Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
5	MARDI 24/03/2026		6 ANS Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
6	MARDI 24/03/2026		7 ANS Qualificative	Deux phases FRMSE 222.2.3
7	MERCREDI 25/03/2026	10 H	4 ANS Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
8	MERCREDI 25/03/2026		5 ANS Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
9	MERCREDI 25/03/2026		Barbe & Arabe-Barbe Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1 (3ch/cav)
10	MERCREDI 25/03/2026		Nés et Elevés Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
11	MERCREDI 25/03/2026		6 ANS Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
12	MERCREDI 25/03/2026		7 ANS Qualificative	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.2

